



HAL
open science

Étrangers, immigrants, population d'origine étrangère : clarifions les définitions

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. Étrangers, immigrants, population d'origine étrangère : clarifions les définitions. Population et avenir, 2010, 698, pp.3. 10.3917/popav.698.0003 . halshs-00762779

HAL Id: halshs-00762779

<https://shs.hal.science/halshs-00762779>

Submitted on 12 Dec 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Étrangers, immigrants, population d'origine étrangère : clarifions les définitions

par Gérard-François DUMONT

Comparer l'effet démographique de l'immigration suppose de considérer le nombre de personnes d'origine étrangère selon les pays européens. Mais cela est rendu difficile en raison des données statistiques publiées et des différences de définitions utilisées selon les pays.

Des chiffres de **population d'origine étrangère** (immigrants et leurs descendants, et ce quelle que soit leur nationalité) ne sont disponibles que pour quelques pays, sur la base de données officielles (Allemagne, Angleterre, Pays-Bas, Suisse, Norvège) ou d'estimations (France, Belgique)¹.

Les statistiques d'autres pays indiquent seulement la **population de nationalité étrangère** (donc ne comprenant plus les étrangers ayant acquis la nationalité du pays). De telles données ont une pertinence de comparaison pour les pays d'immigration récente, comme l'Italie, l'Espagne et l'Irlande, où le nombre cumulé de naturalisés est faible². Par contre, pour l'Autriche et la Suède, elles sous-estiment la population d'origine étrangère dans le pays.

Aussi, lorsque le nombre d'**immigrants**, généralement défini comme les personnes nées à l'étranger avec une nationalité étrangère³, est disponible, comme en Suède (1 175 200 en 2006), il est plus proche de la population d'origine étrangère, même s'il la sous-estime, que le nombre des étrangers (492 000 en Suède en 2006).

Le cas de la France illustre la différence entre les trois définitions : population étrangère, immigrants et population d'origine étrangère. Les écarts entre les deux premiers chiffres et le dernier sont particulièrement élevés dans un pays d'immigration ancienne qui facilite l'acquisition de la nationalité par les étrangers et l'attribution de cette nationalité à leurs descendants. Ainsi, au recensement de 2006, la France compte :

- > 3,65 millions d'étrangers, soit 5,6 % de la population totale ;
- > 5,16 millions d'immigrants, soit 7,4 % de la population totale ;
- > 14,4 millions de populations d'origine étrangère⁴, soit 23 % de la population. La majorité des personnes d'origine étrangère en France sont des enfants⁵ ou des petits-enfants d'immigrés.

Sous les précautions liées aux définitions ci-dessus et aux données disponibles, la comparaison des différents chiffres d'Europe occidentale donne un pourcentage plus élevé de populations d'origine étrangère en Suisse et en France, mais avec des profils migratoires très différents⁶. Pour la Suisse, cette situation résulte de son attractivité économique, qui a entraîné une immigration importante depuis 1945. En France, ce pourcentage élevé est lié à son histoire démographique singulière de pays d'immigration depuis le

LES ÉTRANGERS, LES IMMIGRANTS OU LES PERSONNES D'ORIGINE ÉTRANGÈRE DANS 16 PAYS D'EUROPE

Pays	Population totale	Population de nationalité étrangère	Immigrants	Population d'origine étrangère	Pourcentage de la population	Année
Suisse	7 288 010			2 033 000	27,9 %	2000
France (métr. et Dom)	63 186 098			14 400 000	23,0 %	2006
Pays-Bas	16 356 914			3 172 467	19,4 %	2008
Allemagne	82 465 000			15 333 000	18,6 %	2005
Angleterre	51 092 000			8 356 000	16,4 %	2007
Belgique	10 511 382			1 625 362	15,5 %	2006
Norvège	4 737 171			716 967	15,1 %	2008
Suède	9 113 257		1 175 200		12,9 %	2006
Autriche	8 043 046		1 003 399		12,5 %	2001
Espagne	46 063 511	5 220 577			11,3 %	2008
Irlande	4 172 013	419 733			10,1 %	2006
Danemark	5 430 000			463 000	8,5 %	2006
Grèce	11 125 179	695 979			6,3 %	2006
Italie	59 619 290	3 432 651			5,8 %	2008
Portugal	10 569 592	415 934			3,9 %	2005
Finlande	5 276 955	121 739			2,3 %	2006

Sources : Instituts statistiques nationaux des pays concernés ; 2005-2008 selon les pays.

XIX^e siècle, produit notamment d'une natalité précocement abaissée⁷, avec un solde migratoire constamment positif.

Les Pays-Bas et l'Allemagne⁸ se trouvent en troisième et quatrième positions, en raison d'une importante immigration depuis la Seconde Guerre mondiale, avec un pourcentage de population d'origine étrangère compris entre 18 et 20 %. Ensuite, plusieurs pays d'Europe nord-occidentale (Angleterre, Belgique, Norvège, Suède et Autriche) ont un pourcentage compris entre 12 et 16 %. Derrière, se situent deux pays d'immigration récente, l'Espagne et l'Irlande, avec plus de 10 %. Du fait de l'ampleur de l'immigration constatée dans les années 2000 dans ces deux pays, ils pourraient rattraper certains pays d'immigration plus ancienne. Le Danemark suit autour de 8 %. Après viennent la Grèce, l'Italie et le Portugal, malgré une immigration importante ces dernières années. Enfin, la Finlande compte le plus bas pourcentage d'étrangers, car elle est éloignée (et assez différente d'un point de vue linguistique) du reste de l'Europe, tandis que son développement économique est plus récent que celui des autres pays scandinaves. ●



1. Selon des concepts et des calculs propres à chaque pays.

2. 215 000 étrangers naturalisés en Italie en 2006.

3. Au sens de cette définition, Eric Besson ou Dominique de Villepin, qui sont nés au Maroc de parents français, ne sont pas considérés comme immigrants.

4. Chiffre évalué en se fondant sur l'estimation et la définition (immigrants ou nés en France ayant un parent ou un grand-parent immigrant) de Michèle Tribalat, « Une estimation des populations d'origine étrangère en 1999 », *Population*, n° 1-2004.

5. 3,1 millions de personnes âgées de 18 à 50 ans ont au moins un parent né étranger à l'étranger. Cf. *Insee première*, n° 1287, mars 2010.

6. Cf. Notre dossier pp. 4-7 et 20.

7. Dumont, Gérard-François, *La population de la France*, Paris, Ellipses.

8. Cependant, son pourcentage surestime largement la population d'origine étrangère, probablement à un niveau plus proche des autres pays d'Europe nord-occidentale (autour de 14 %), car il inclut les *ausiedler* (« allemands de souche »). Cf. Moriniaux, Vincent (direction), *Les mobilités*, Paris, Sedes, 2010.